

Quel prêtre qui serait assez peu accueillant pour le pécheur, assez cruel, — car vraiment le terme est-il immérité ? — pour renvoyer un pauvre jeune homme qui doit triompher du démon et de la honte et s'imposer parfois un sacrifice généreux pour sortir au plus tôt du péché ?

Si le prêtre doit être plus assidu au saint Tribunal, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il doive y passer un temps plus considérable.

Voici sur cette matière l'avis d'ANTONI dans une brochure honorée d'une recommandation de Sa Sainteté Pie X : " Si nous voulons que la communion quotidienne, au moins fréquente, au moins des jours de fête, ne soit pas un rêve, une chimère, il faut qu'en nous employant à faire reflourir dans le monde la fréquentation de la Table eucharistique, nous travaillions en même temps à rendre plus rares les confessions qui ne sont pas nécessaires. Apprenons aux âmes à communier sans crainte et avec joie tous les jours où elles le peuvent, pendant des semaines, des mois même, S'IL EN EST BESOIN, sans se confesser, quand elles ne sont pas certaines d'avoir péché mortellement depuis leur dernière confession (2)."

Remarquez le correctif de l'Auteur. Lui-même rappelle que s'il est utile d'accuser ses fautes vénielles en confession, on peut en obtenir le pardon de bien d'autres manières : *multis que aliis remediis expiari possunt*. Le Concile de Trente l'a ainsi défini. D'autre part, de toutes les préparations par lesquelles nous pouvons faire honneur à Notre Seigneur et retirer des fruits plus abondants de nos communions, la principale sera toujours une plus parfaite pureté de conscience. Ce qu'Antoni demande, c'est qu'on ne sacrifie pas la communion parce qu'on a dû omettre une confession de pure dévotion ; c'est qu'on ménage le temps des confesseurs, quand il en est besoin : c'est que la confession ne devienne pas une barrière pour la communion.

Avant lui, Frassinetti avait exprimé les mêmes vues, en précisant davantage le cas où cette diminution de confessions serait pratique. " S'il y avait peu de confesseurs et qu'il fussent très occupés à entendre des personnes s'approchant rarement des sacrements, et pouvant en avoir un vrai besoin, surtout si ce sont des hommes...., il y aurait lieu de vous exhorter à faire la communion, même quotidienne, en ne vous

(2) " Pourquoi tant de vaines craintes éloignent-elles de la communion fréquente et quotidienne ? " En vente à nos bureaux.